

comme le dit le poète, que la croissance ait lieu en marchant. Plus de livres, des promenades ; plus de leçons assises, des visites aux musées, aux jardins zoologiques, aux monuments, aux ateliers, et de plus en plus le remplacement de l'ex cathedra par les choses vues ; en outre, l'emploi d'instruments scientifiques mis à la portée des instituteurs et institutrices pour doser en quelque sorte la quantité d'impressions cérébrales qu'il est permis de faire subir chaque jour à un enfant, selon son âge, son tempérament, sa constitution.

Personne ne discutera l'excellence d'un enseignement par les choses vues. Le mal est qu'il n'est pas toujours possible, surtout dans les campagnes. Ajoutons que beaucoup d'instituteurs ont déjà appliqué cette méthode dans la mesure du possible.

L'analyse de cette étude met encore en relief quelques points intéressants.

« L'enseignement doit éviter le surmenage. L'instituteur devra donc répartir les connaissances à chacun suivant ce qu'il est apte à recevoir de notions. On a prouvé par plusieurs expériences que le surmenage intellectuel entraîne une diminution de poids de l'enfant. Pendant les vacances, l'enfant croît plus que pendant les périodes de classes. Il lui faut du mouvement, ce que jusqu'ici les programmes officiels avaient négligé d'envisager. (Ici je ferai remarquer que les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire, appliqués dès la rentrée dernière, prescrivent justement qu'une courte récréation doit avoir lieu entre chaque classe, et que chaque classe ne peut dépasser la durée d'une heure).

« L'enquête américaine a établi que, en règle générale, l'immobilité complète d'un enfant entièrement libre ne va pas au-delà d'une minute ou une minute et demie. Chez 152 enfants remuants on a fait les constatations suivantes : bonne santé, 93, mauvaise santé, 23 ; gaieté, 23 ; extrême gaieté, 71 ; tristesse ou mélancolie, 10. Et l'on en a conclu que l'enfant qui se porte bien est celui qui s'agit beaucoup.

« Sur 108 enfants inertes : bonne santé, 44 ; gaieté, 58 ; caractère réfléchi, 45 ; caractère studieux, 27. Et l'on en a conclu que la santé de l'enfant tranquille n'est pas aussi bonne que celle de l'enfant vif et pétulant.

« Il est donc temps d'apporter un changement à cette situation. Dorénavant, point de livres, ou très peu de livres ; ce qui entre par les yeux reste mieux dans l'âme que ce qui pénètre par les oreilles. Ne pas se borner à montrer les objets, mais apprendre à les faire voir, à les comparer, puisque de la comparaison naît le jugement, et que, suivant le mot de Raphaël, savoir c'est voir et créer, c'est comparer. »

Beaucoup de bons conseils dans ces conclusions. Mais n'exagérons pas. Rien de trop.

L'Enseignement populaire supérieur

L'idée qui a donné naissance aux Universités populaires ne semble pas, malgré quelques beaux résultats, avoir été aussi féconde qu'on eût pu le souhaiter. A Paris et dans quelques villes, des cours publics, des conférences sont organisés ; mais il est bien rare que ces cours et conférences forment un ensemble, suivent un programme, constituent un véritable enseignement. Il s'ensuit que les auditeurs, parfois fort peu nombreux, écoutent avec intérêt les conférenciers, glanent de ci de là quelques notions nouvelles, mais sont en général fort désorientés. Ils demandent autre chose : désireux de s'instruire ils cherchent des maîtres qui les prennent tels qu'ils sont, c'est-à-dire à peu près ignorants pour les amener graduellement, méthodiquement, à une notion de plus en plus compréhensive de la réalité. D'autre part, les jeunes gens, ouvriers, cultivateurs, employés de commerce, sortis de l'école primaire à onze, douze ou treize ans, qui ne savent guère que lire, écrire et compter, ont besoin d'une instruction systématique qui les fasse participer par degrés à une connaissance scientifique de plus en plus haute et complexe. Les « cours d'adultes » ne font en général à peu près rien pour eux. Il n'existe donc pas en France, pas même à Paris, un véritable enseignement populaire : la démocratie est en fait tenue aussi éloignée qu'il y a cinquante ans de la science et de l'art. Il faut remédier à cet état de choses.

Nous avons, malheureusement, trois ordres d'enseignement. Il faut que ces trois ordres n'en fassent qu'un pour l'enseignement populaire supérieur. Chaque commune peut avoir son « Université populaire » de la façon suivante :

1° Chaque maître primaire, instituteur ou institutrice, sera sollicité en vue de la préparation de leçons d'un ordre particulier : leçons de mathématiques, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'histoire politique, etc. Grâce à cette spécialisation il acquerra une compétence de plus en plus grande

dans un ordre d'études, compétence qui ne saurait nuire à sa valeur pédagogique comme maître primaire. A tour de rôle, les instituteurs ainsi « spécialisés » pourront faire, dans leur commune et dans les deux ou trois communes les plus voisines, des cours d'après un programme dressé par l'inspecteur d'académie pour trois ou quatre années, de façon à constituer un « cycle » complet d'études supérieures. Deux ou trois localités de moyenne importance pourront ainsi avoir de six à huit professeurs d'Université populaire. Les heures et les jours des cours ou conférences pourront varier selon les exigences locales : dans les communes rurales l'après-midi du dimanche sera particulièrement favorable ; dans les bourgs importants et dans les villes, chaque soirée pourra être occupée. Chaque maître chargé de l'un des cours pourra, s'il ne reçoit pas une rémunération spéciale, être déchargé d'autre part de la demi-journée de classe qui précédera sa leçon.

2° Les professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur déjà spécialisés seront invités à prêter leur concours à une œuvre générale d'extension universitaire, afin de faire, dans chaque centre où peuvent se réunir sans trop de dérangement les personnes des localités voisines, des conférences suivant un programme arrêté d'avance sur toutes les questions qui dépassent la portée ordinaire du cours d'enseignement populaire supérieur. Les maîtres primaires trouveront dans l'organisation de l'extension universitaire un concours et un appui nécessaires à l'accomplissement convenable de leur tâche.

3° Il sera fait appel à toutes les personnes étrangères à l'enseignement (avocats, médecins, érudits) pour donner des conférences complémentaires.

4° Les ressources nécessaires à l'organisation matérielle seront fournies : (a) par des subventions départementales et communales ; (b) par des caisses de mutualité (type Cavé) dans lesquelles le « sou de l'épargne » (distinct du « sou » destiné aux secours en cas de maladie des sociétaires) deviendra le « sou de la solidarité intellectuelle ». Grâce au versement hebdomadaire par tous les adhérents, enfants ou adultes des deux sexes, de 0 fr. 10, on parviendra à combattre efficacement deux maux : le manque de ressources matérielles et le manque d'instruction.

Que faut-il pour réaliser ce projet ? Simplement le concours actif et dévoué des inspecteurs d'académie, des instituteurs primaires et des instituteurs. Ce concours ne saurait faire défaut.

G.-L. DUPRAT.

LETTRE D'ITALIE

Socialisme et progrès moral

Les adversaires des tendances socialistes, en France et à l'étranger, aiment à dire qu'elles exaspèrent les mauvais instincts des ouvriers, les incitent aux émeutes, les entraînent à porter atteinte au droit de propriété, etc., etc., et ils ne sont pas loin d'identifier socialisme avec sauvagerie, ou peu s'en faut.

L'Italie fournit des arguments précieux pour réfuter ces accusations et démontrer, au contraire, quels rapports il y a entre les progrès ouvriers et le progrès moral.

Au cours de l'été 1902, un conflit eut lieu à Candelo entre des grévistes et l'armée. Au sujet du procès qui en résulta, le célèbre criminaliste Enrico Ferri expose dans l'*Avanti* quelques considérations sur le progrès moral parmi les ouvriers.

C'est au socialisme, assure-t-il, que nous devons l'adoucissement des mœurs rurales dans la Capitanata. Les paysans y ont à peu près perdu l'habitude de s'enivrer et de jouer du couteau.

Là où il existe un groupement socialiste, poursuit Enrico Ferri, on voit diminuer les actes violents, la haine contre les carabinieri et les soldats. Le prolétariat se familiarise avec la notion du respect de la vie et des droits humains.

Personne ne niera l'autorité de ces affirmations du professeur romain.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs que des Italiens impartiaux ont constaté la moralisation du prolétariat et l'effet pacifiant des théories socialistes. C'est que le socialisme italien s'efforce de

éditer tout aussi avantageusement la *Vie de Jeanne d'Arc*, ou la *Prise de la Bastille*, ou la *Fédération*, que les contes ineptes où elle se complait d'ordinaire.

Reste l'affiche, et j'entends ici l'affiche officielle. Ne sert-elle pas aux appels militaires, aux enquêtes d'utilité publique, aux convocations électorales, etc. ? Pourquoi n'en pas tirer parti pour l'instruction populaire ? Le gouvernement de 1848 l'a tenté, et par la plume de George Sand : mais la majeure partie de la population était illettrée ! Aujourd'hui le *Journal officiel* (édition des communes) est affiché toutes les semaines dans les plus petits villages. Il est vrai qu'on le voit souvent sous grillage, aussi immaculé qu'illisible. Ne pourrait-on pas y joindre, ou si on craint la dépense, y substituer de temps en temps, un *Bulletin d'instruction civique* où seraient familièrement expliqués, en gros caractères, la prise de la Bastille, la Fédération, la première République, Février 1848, et, dans le passé plus lointain, le martyre de Jeanne d'Arc, ou tout autre événement national ? Le texte de ces affiches pourrait être mis au concours parmi les membres des sociétés d'enseignement. Sur les murs de la mairie, de l'école ou de l'église — comme les mandements — les bulletins d'instruction civique seraient lus et relus à loisir et commentés par l'instituteur et par les plus instruits. Je vous soumetts mon idée, ébauchée au courant de la plume, en vue d'une réalisation pratique, à laquelle je ne vois pas plus d'objection que je n'en ai vu à l'affichage de la *Déclaration des Droits* dans les écoles, lycées et collèges.

Dans le prodigieux gaspillage qui se fait d'encre et de papier d'imprimerie, la République pourrait accorder ce présent, ce viatique intellectuel, à tous ceux auxquels elle apprend à lire et qui ne lisent pas.

H. MONIN.

P.-S. — Je n'ai pas parlé de l'*Almanach*, où il entre de tout, et qui ne réussit en librairie, que s'il y entre de tout, du bon, du mauvais et du pire.

LES FEMMES

Jugées par les Saints

J'ai reçu récemment une circulaire signée de Mmes d'Uzès, Monod et Schmall. Ces dames réclament pour la femme française les droits civils, que possèdent les Italiennes, les Danoises, les Russes et les Anglaises.

Certes il est pénible de constater que la femme française est traitée comme une créature d'espèce inférieure et incapable de se conduire. Mariée, elle ne peut ni acheter, ni vendre, ni toucher le produit de son travail, sans l'autorisation de son mari. Veuve et mère, elle subit, de par la loi, la surveillance et le contrôle d'un co-tuteur.

Les signataires de la circulaire protestent contre une législation humiliante pour la femme et nuisible à ses intérêts.

Je m'associerais volontiers à leur protestation. Mais il me vient une inquiétude de la lecture des livres saints. C'est un cas de conscience que je soumetts, en particulier, à l'appréciation de Mme d'Uzès, fidèlement attachée aux traditions de l'Eglise romaine, comme il convient à une duchesse douairière, si généreuse pour les entreprises antirépublicaines.

Je lis dans l'*Ecclésiaste* :

Or, dans cette investigation universelle, dans cette recherche pour trouver ce qui est le parti le plus sage et le plus avisé, dans cet examen qui fit passer devant mes yeux toutes les malices, toutes les insanités, toutes les absurdités, toutes les folies, j'ai trouvé quelque chose de plus amer que la mort : c'est la femme dont le cœur est un lac, un filet, dont les mains sont des chaînes.

Je lis dans la première lettre de saint Paul aux Corinthiens :

Que l'homme se tienne à l'église nu-tête, parce qu'il est l'image de la gloire de Dieu ; mais que la femme soit voilée parce qu'elle est la gloire de son mari : sinon qu'on la rase. Car l'homme n'est pas de la femme, mais la femme de l'homme ; et l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.

Je lis dans saint Augustin :

La femme ne peut ni enseigner, ni témoigner, ni compromettre, ni juger, à plus forte raison commander.

Je lis dans saint Jean Chrysostôme :

Souverain peste que la femme ! Dard aigu du démon ! — Par la femme, le diable a triomphé d'Adam, et lui a fait perdre le paradis.

Je lis dans saint Jean de Damas :

La femme est une méchante bête, un affreux ténia qui a son siège dans le cœur de

l'homme, fille du mensonge, sentinelle avancée de l'enfer, qui a chassé Adam du Paradis ; indomptable Bellone, ennemie jurée de la paix.

Je lis dans saint Antonin :

Tête du crime ! Arme du diable ! Quand vous voyez une femme croyez que vous avez devant vous, non pas un être humain, non pas même une bête féroce, mais le diable en personne. Sa voix est le sifflet du serpent.

On sait quelle horreur les femmes inspiraient à saint Labre et à saint Louis de Gonzague. Ce dernier redoutait de se trouver en tête à tête avec sa propre mère !

Né chrétien et catholique romain, que dois-je retenir de ces jugements ? D'un côté, je connais des mères de famille et autres braves femmes qui ont plus de bon sens, plus de courage et de droiture que beaucoup de législateurs et d'électeurs. D'un autre côté, je ne dois pas négliger l'opinion de saints considérables dont l'intervention peut m'être utile auprès de l'Éternel. Je me permets de solliciter l'avis de Mme d'Uzès. Une duchesse douairière dont le champagne a tant de renom doit avoir un directeur de conscience aussi distingué tout au moins que le directeur de son chai.

DELPECH,

Sénateur de l'Ariège

(Aurore)

BUDGET D'INSTITUTEUR

Budget authentique de M. X..., instituteur 36 ans, 18 années de service, 2 enfants.

RECETTES

Traitement de 4 ^e classe, net.....	1140 fr.
Secrétariat de la mairie	150
Monteur de l'horloge commun. (!)	40
Afficheur municipal (!!)	10
Divers (travaux supplémentaires)	20
Cours d'adultes, conférences	gratuit.
Secrétaire de la société d'assurances	id.
Secrétaire de la mutualité scolaire	id.
TOTAL.....	1360

DÉPENSES

Nourriture de 4 personnes à 0.55 par jour !	803 (!)
Chauffage et éclairage	100
Habillement de 4 personnes.....	150 (!)
Aide à de vieux parents	100
TOTAL	1153
RESTE.....	207

Et le reste, c'est le médecin et le pharmacien, 40 francs en moyenne, les cotisations diverses, secours mutuels, orphelinat, société de Toulouse, Amicale, les livres et journaux pédagogiques, les conférences, les voyages obligatoires, les contributions et les imprévus de toutes sortes.

« Aussi, conclut notre collègue,

« Impossibilité de payer la pension des enfants, d'où pas d'avenir pour eux.

« Nécessité de s'imposer des privations continuelles (Voir plus haut, ordinaire à 0.55 par jour).

« Impossibilité de renouveler son mobilier et son linge » (Mais si : faire des dettes en attendant un héritage, voir Jean Coste).

« Obligation absolue d'abdiquer toute dignité et toute indépendance pour conserver des fonctions accessoires (Afficheur et monteur d'horloge).

« Impossibilité de mettre en pratique les idées d'épargne et de prévoyance, d'où la misère pour la famille en cas de congé pour maladie ou de décès prématuré. »

Tout cela est malheureusement trop vrai : nous recommandons ces chiffres et ces réflexions à la sollicitude de nos élus.

(Bulletin de l'Amicale de la Haute-Saône)

NOS ENQUÊTES

Préoccupé non seulement de soutenir l'instituteur et l'institutrice dans leurs intérêts matériels et moraux, et de les éclairer sur les manifestations essentielles de la vie nationale et internationale, mais de se renseigner exactement sur le milieu où ils exercent, *L'Instituteur républicain* institue dès aujourd'hui trois enquêtes dont l'opportunité et l'attrait n'échapperont point aux éducateurs du peup e :

EMENTS - P

Les prix ci-contre s'entendent pour les abonnements dont le montant est

de 0 fr. 35 pour ceux que nous devons f